



DOJO LYON MASSENA  
Association EUROPE LYON AIKIDO  
86 rue Masséna, 69006 LYON – 04.78.35.35.23

Conditions générales d'inscription  
2011 / 2012 AIKIDO ADULTES (page 1/2)

# AIKIDO Adultes

Remplir et signer les 2 pages du dossier d'inscription  
Joindre : ⇒ un **certificat médical**  
⇒ le règlement (1 à 4 **chèques**)  
⇒ 1 **photo** (pour les nouveaux uniquement).

Mme  Mlle  Mr    **Nom** : \_\_\_\_\_  
**Prénom** : \_\_\_\_\_  
**Date de naissance** : \_\_\_\_\_ **Nationalité** : \_\_\_\_\_  
**Adresse** : \_\_\_\_\_  
**Code postal** : \_\_\_\_\_ **Ville** : \_\_\_\_\_  
**Profession** : \_\_\_\_\_  
**Téléphone** : ( \_\_\_\_\_ ) \_\_\_\_\_  
**Email** : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Merci de nous signaler dans ce cadre toute information liée à votre santé que vous jugez utile de porter à notre connaissance, c'est-à-dire toute faiblesse ou handicap pouvant présenter un risque pour vous ou votre entourage :

Je m'engage à respecter pleinement et sans conditions le règlement intérieur du Dojo et de l'association Europe Lyon Aïkido dont un extrait est présenté au dos de cette feuille.

**Fait à** : \_\_\_\_\_

**Date** : \_\_\_\_\_

Signature :

## AIKIDO Cotisations 2011 / 2012.

ASSURANCE et FRAIS D'INSCRIPTION inclus.

Merci de cocher les cases correspondantes à votre choix :

<input type="checkbox"/>	Tarif normal	<del>370</del> €
	- 35 €*	= 335 €
<input type="checkbox"/>	Tarif retraité	<del>320</del> €
	- 35 €*	= 285 €
<input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<del>280</del> €
	- 30 €*	= 250 €

LICENCE 1<sup>e</sup> année (facultative) : 30 €

LICENCE 2<sup>e</sup> année et + (obligatoire) : 10 €

**Aidez le dojo en faisant un don !**

Je désire faire un don pour aider le Dojo à financer ses travaux d'aménagement en versant une somme de : \_\_\_\_\_ €

Je choisis de régler par  1  2  3  4 chèques)  espèces.

**TOTAL 2011 / 2012 :** \_\_\_\_\_ €

*\* En raison des travaux de septembre : réduction exceptionnelle sur les inscriptions d'octobre !*

⇒ **Une réduction « famille »** (hors licence) pour les membres de la même famille (parents / enfants, frères / sœurs) de -15% pour le 2<sup>e</sup> membre (-20% le 3<sup>e</sup>, -25 % le 4<sup>e</sup>).

⇒ **Aucun remboursement possible au delà des 8 jours d'essais.**

⇒ **Tarif réduit** concerne toute personne, Chômeur, Etudiant ou Retraité ayant un revenu inférieur à 1100 € /mois.

### Petit questionnaire pour les nouveaux

⇒ **Avez-vous déjà pratiqué l'Aïkido ?**  
Combien de temps ? Dans quel Dojo ?

⇒ **Comment avez-vous connu notre Dojo ?**



## Présentation et extrait du règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux de vous accueillir au sein de notre Dojo qui a pour objectif la pratique et le développement de l'AIKIDO traditionnel et autres disciplines affinitaires. Nous concentrons tous nos efforts sur la qualité de l'enseignement et la sécurité de chacun. C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part ici de quelques points importants du règlement intérieur de notre association.

🌀 Au sujet des nouvelles inscriptions : afin de vous permettre de faire le bon choix, chaque nouvelle inscription enclenche une période d'essai de 8 jours pendant laquelle vous pouvez tout annuler sans avoir à vous justifier. **Passé ce délai de 8 jours, votre inscription sera définitivement enregistrée et aucune cotisation ne pourra être remboursée.**

🌀 **Au sujet des mineurs**, l'association se dégage de toute responsabilité dans les 3 cas suivants:

- en dehors des heures de cours, - si l'enfant ne s'est pas présenté au cours, - en cas de cours annulé.

Un enseignant absent se fait systématiquement remplacer pour que le cours ait bien lieu. Mais, même si cela est très rare, un cours peut être annulé à cause d'un problème de dernière minute. C'est la raison pour laquelle **les parents, ou le tuteur légal, doivent s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.**

🌀 Pour la sécurité de chacun, le Président, le Directeur, et l'enseignant, se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.

🌀 Au sujet de la pratique de l'AIKIDO, nous sommes très attachés au cadre de la pratique et à l'enseignement. Nos enseignants sont diplômés de l'EPA-ISTA, école européenne d'AIKIDO. De plus, l'AIKIDO se pratique dans un DOJO (lieu où l'on pratique la Voie) qui fonctionne sur la base de règles traditionnelles qui donnent aux disciplines martiales japonaises le cadre nécessaire à un apprentissage de qualité et à la sécurité de chacun (cf : le règlement intérieur de l'association affiché dans l'entrée du dojo).

Nous espérons que vous apprécierez la bonne ambiance, la qualité de l'enseignement, l'organisation des cours, et, évidemment, la pratique de l'AIKIDO. Toute l'équipe d' EUROPE LYON AIKIDO reste à votre entière disposition pour toutes vos questions et vous souhaite une bonne et heureuse année de pratique.

## Autorisation d'intervention médicale en cas de besoin pour les années 2011 et 2012

Un accident, même s'il est peu probable, est toujours possible. Dans ce cas, l'évacuation se fait vers le centre hospitalier le plus proche. Le personnel médical se refusant d'intervenir sans un accord préalable écrit, nous vous demandons de bien vouloir compléter cette attestation.

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

**Atteste avoir pris connaissance de la présentation et extrait du règlement intérieur présenté sur cette page et autorise, pour les années 2011 et 2012, le responsable à prendre toutes les mesures nécessaires pour ma santé ; y compris l'hospitalisation et l'intervention chirurgicale d'urgence selon les prescriptions du corps médical consulté.**

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention " lu et approuvé " :

Date : \_\_\_\_\_